

## COMITE DE LIAISON DE LA SECTION 38

### **Compte-rendu de la Session d'automne 2010 de la section 38 du Comité National**

**(18 novembre 2010)**

SNCS – SNESUP – SNTRS – UNSA-SNPTEs

Membres du CN de la section 38

Présents : D. Albera, C. Bordes-Benayoun, M. Baussant, J-P. Albert, S. Revet, B. Fliche, J. Bouju, O. Journet, Y. Goudineau, C. Ramble, A. Guillou, O. Leservoisier, J-P. Colleyn, E. Claverie, G. Tarabout, C. Fortier, D. Breseghello

Excusés : S. Houdart, J-L. Bonniol, M. Bordigoni

Assistante du Comité National : Danuta Dufrat-Chabriere

#### **Ouverture de la séance**

La présidente commence par quelques éléments informatifs :

Départs à la retraite : 22,24% de départs à la retraite pour la 38, section qui n'est pas parmi les plus touchées, la plus menacée étant la 36. Nous avons eu 8 postes, tandis que la 36 en a eu 10.

Sont évoqués les questions des PES, du CRAC/RIBAC : il est décidé de faire une motion (voir en fin de CR).

Il serait question de ne plus demander aux candidats aux concours leurs vœux d'affectation ; il est ensuite fortement question d'un redécoupage des sections du CNRS, l'idée avancée étant de rechercher une moyenne de 280 chercheurs par section.

#### **ORDRE DU JOUR DE LA SESSION D'AUTOMNE**

##### **1. *Approbation du procès-verbal de la session de printemps 2010***

Accepté à l'unanimité

##### **2. *Exposé de politique générale du CNRS***

L'exposé est fait par J-F. Gossiaux. P. Bourdelais, étant en déplacement à l'étranger, s'excuse de son absence.

La question pour l'instant importante est celle des LABEX et EQUIPEX : il y a aura une deuxième vague d'appel d'offre.

P. Bourdelais insiste sur le souci de ne pas déstabiliser les UMR qui restent le support pérenne de la recherche ; la gouvernance insiste aussi sur le fait que les LABEX devront être gérés en mode projet et non en mode structure ; cela correspond à un souci qui s'est révélé au cours de l'été.

Il y aura peu de projets retenus pour l'ensemble des SHS, moins de 10. Un des critères d'éligibilité de pertinence de la candidature est la note A+ des unités entrant dans ces LABEX alors qu'il n'y a pas de notes A+ sauf exception pour les gros laboratoires de la 38. Il n'est pas certain que l'AERES ait une mémoire, à l'époque il n'avait pas été signalé la possibilité de mettre un +, mais juste A, B ou C pour les comités de visite.

**Priorités scientifiques du CNRS** : P. Bourdelais : déclinaison des priorités de la SNRI (stratégie nationale de recherche et d'innovation - instance de prévision du ministère) : 1. Santé, vieillissement, bien être, alimentation et biotechnologie ; 2. Environnement et écotechnologie ; 3. Information, communication et nanotechnologies.

Deux axes : Genre et travail, et deux accentuations méthodologiques : recherche comparée et aire culturelle, formalisation et modélisation. Concrètement, cela s'est traduit dans les coloriations de poste.

**Concours** : 4 postes CR1, 4 postes CR2 et 6 DR2 qui seront internes. S'il y a un candidat externe, la garantie de succès est incertaine.

Pour les **promotions**, il y a 3 DR1 et 1 DRCE1 pour la section 38 et il y aura 1 DRCE2 pour tout l'Institut.

**La nouveauté valorisée** : P. Bourdelais insiste pour que les rapports se terminent par une dizaine de lignes montrant ce que le collègue a apporté, saisi, déplacé dans son domaine de compétences. Argumentation autour de la nouveauté.

**Les créations de postes** : Au niveau des créations de poste, la situation est relativement bonne pour toutes les sections, avec un taux de renouvellement de 0,6 à 0,85 pour 2011. Le taux de renouvellement proche d'1 existait au niveau du CNRS, sauf pour les SHS qui étaient une variable d'ajustement dans la précédente gouvernance, et qui se remettent à présent au niveau de l'ensemble des disciplines. Le taux de renouvellement devrait être le même pour les ITA avec un quasi-remplacement. Enfin, l'effort du CNRS et INSHS portera explicitement sur les postes de gestion (souvent délégués auparavant à l'université).

**Les postes non statutaires** : Les remplacements de postes statutaires entraînent une tension sur les postes non statutaires. Les CDD de remplacement sont plus tendus. Cela entraîne aussi une tension sur les budgets récurrents et crédits d'intervention et sur les postes du type « postes rouges ».

**L'« hyper excellence »** : Le discours de promotion de l'ancienne gouvernance est moins d'actualité, il y aura moins de poste de DR1 et plus de DRCE. Cela va avec la tendance à privilégier les hauts salaires, l'attractivité de l'hyper excellence.

**Les contrats à 5 ans** : pour un certain nombre de raisons, la périodicité va passer à 5 ans, cela ne s'appliquera pas à la vague B. Il est demandé aux organismes de prendre cette nouvelle disposition en compte actuellement.

**Les PES** : 3 Primes d'Excellence Scientifique ont été attribuées en 38 à des DR. Il y a eu 10 demandes, principalement en DR avec une demande en CR. Cela a été une spécificité de la 38 où il y a eu très peu de candidats. Pour l'essentiel, les primes sont de 3500 euros par an.

*Commentaire : La section 38 comme l'ensemble des sections SHS a refusé de participer à l'évaluation des candidatures à la PES et aux comités ad hoc mis en place par la DS. Conformément à une décision collective des sections SHS, la section 38 a envoyé un représentant en tant qu'observateur qui n'est pas intervenu dans la décision des attributions. Trois PES auraient été accordées.*

- Question sur les vœux d'affectation des candidats :

Cela ne change pas grand-chose, ce sont des vœux qui ne sont pas directement applicables. Les DSA prennent l'avis des lauréats quand il s'agit de les affecter. On consulte les gens avant de les affecter.

- L'effort de renouvellement sera-t-il maintenu ou pas dans les années à venir ?

C'est l'intention du CNRS, c'est une politique qui est conçue pour les années à venir, mais cela dépend de choses qui nous dépassent.

- Est-ce propre aux SHS ou général ? Est-ce que ce n'est pas en contradiction avec le mode de fonctionnement des sciences dures ?

C'est le principe des postes fléchés pour renforcer un laboratoire précis.

- Sur le redécoupage des sections du CNRS, est-ce que l'institut y a déjà songé, est-ce qu'on va être associé à cette réflexion ?

Il n'y a pas vraiment de début de réflexion. On ne travaille pas dessus à l'heure actuelle.

*Commentaire : Il y a eu un refus de la part des sections SHS de « repérimétrer » les sections dans la précipitation.*

\*\*\*

## **Suite de l'ordre du jour**

### ***3. Carrière des chercheurs***

*Confirmation d'affectation des lauréats CR et désignation de leur directeur de recherche*

- Buob Baptiste CR1 (UMR7186 PEATRIK): avis favorable et directeur de recherches : Colley • Fer Yannick CR1 (UMR8582 PORTIER): avis favorable et directeur de recherche : JP Albert • Ferret Carole CR1 (UMR7130 DESCOLA): avis favorable et directeur de recherche : P ; Lemonnier • Headley Elizabeth Zoé CR2 (UMR8564 MATRINGE): avis favorable et directeur de recherche : Gilles Tarabout • Sihlé Nicolas CR1 (UPR299 SMADJA) : avis favorable et directeur de recherche : Charles Ramble

*Confirmation d'affectation des lauréats DR*

avis favorable : Alles Elisabeth DR2 (UMR8173 DELISSEN) • Choron-Baix Catherine DR2 (UMR8177 GOSSIAUX) • Gaboriau Patrick DR2 (UMR8177 GOSSIAUX) • Hovanessian Martine DR2 (SNC7092 STREIFF FENART) • Lecomte-Tilouine Marie DR2 (UPR299 SMADJA) • Morice Alain DR2 (SNC7092 STREIFF FENART) • Naepels Michel (DR2 (UMR8156 FASSIN) • Ouedraogo Jean-Bernard DR2 (UMR8177 GOSSIAUX) • Salazar-Soler Carmen DR2 (UMR8168 LEMPERIERE).

*Changement de section, évaluation permanente par une 2ème section*

avis favorable : Mermier Franck CR1 UMR8177 ABELES MARC / Section princ. 39 • Olivier Emmanuelle CR1 UMR8566 SCHAEFFER Jean-Marie / Section princ. 34

*Reconstitution de carrière*

avis favorable : Gros Stéphane CR2 UPR299S MADJA JOELLE ; Hazard Benoit CR2 UMR8177 ABELES MARC ; Helmlinger Aurelie CR2 UMR7186 TARABOUT GILLES.

*Renouvellement de mise à disposition*

avis favorable : Lory Jean-Luc CR1 EXT100 ROULOT Tony.

*Titularisation (fin de stage)*

avis favorable : Anstett Elisabeth CR1 (UMR8156 FASSIN Didier) ; Battesti Vincent CR1 (UMR7206 BAHUCHET Serge) ; Hazard Benoit CR2 (UMR8177 ABELES Marc); Helmlinger Aurelie CR2 (UMR7186 TARABOUT Gilles) ; Rennesson Stephane CR2 (UMR8177 ABELES Marc).

4. ***Présentation d'environ 30 minutes de l'application des rapports de section en ligne***
5. ***Rappel du représentant désigné par la section principale aux comités d'évaluation de l'AERES (vague A)***

IDEMEC (Aix) : Michèle Baussant • IRSEA (Marseille): Anne Guillou et Danielle Breseghello élue C • CREDO (Marseille) : Sophie Houdart (ou Jean-Paul Colleyn) et Danielle Breseghello élue C

6. ***Structures opérationnelles de recherche***

*Avis sur les demandes de créations, renouvellements et suppressions de GDR*

*Renouvellement de GDR*

avis très favorable : GDR3062 GRISELIN

7. ***Candidature pour une promotion (CR2 vers CR1)***

avis favorable : Aubin-Boltanski Emma CR2 (FRE3309 HERMON-BELOT Rita) • Guillebaud Christine CR2 (UMR7186 TARABOUT GILLES) • Nevot Aurélie CR2 (UPR299 SMADJA JOELLE)).

#### 8. *Médailles*

Médaille de bronze : Emmanuel Grimaud, vote à l'unanimité

Médaille d'argent : Nicole Lapierre, vote à l'unanimité

#### 9. *Examen des demandes particulières concernant les unités (le cas échéant)*

*Examen des demandes d'aide aux revues (le cas échéant)*

avis très favorable : Moussons ; Revue d'études comparatives Est-Ouest ; Autrepart ; Journal des anthropologues ; CLIO ; Ethnographiques.org ; Nuevo Mundi Mundos.

*Colloque*

avis très favorable pour : « Mondes polaires Colloque international » (Madeleine Griselin) ; « L'orientalisme et après ? Médiations, appropriations, contestations » (François Pouillon).

avis réservé pour : « Anthropologie comparative des sociétés insulaires de l'océan Indien occidental. Terrains et théories » ; « L'orientalisme, les antidotes » ; « Art contemporain et expressions spirituelles » (Jérôme Cottin) ; « Ethnographie des subjectivités »

avis pour « 2011 Europe (International Symposiums and Exhibitions on Natural Dyes) » : « Tout en reconnaissant la qualité et l'envergure internationale de ce colloque, la section 38 estime qu'il concerne le CNRS dans sa globalité. ».

*Ecole thématique*

avis très favorable : « Sons Et Espaces Pratiques, Politiques, Caractérisations, Expériences (Soundspace) » (Guiiu Sechet )

#### 10. *Accueil en détachement*

avis favorable : Florence Heymann - IR1 USR3132 TOURNY.

#### 11. *Préparation de la campagne de concours chercheurs 2011*

*Avis sur l'opportunité d'auditionner les candidats DR et de faire appel à des experts :*

- Possibilité de faire appel à un expert si nécessaire
- Pas d'audition

*Validation des périodes d'auditions :*

- Rajouter une journée

12. **Candidature pour une promotion (DR1 vers DRCE1)**

1° Abeles, 2° Toffin

13. **Candidature pour une promotion (DR2 vers DR1)**

1° Bapandier ; 2° Lapierre ; 3° Séveri ; 4° Roué ; 5° Fischler, 6° Mauzé

\*\*\*

**Motion de la section 38 sur RIBAC**

*La section 38 s'inquiète de l'alourdissement des procédures d'examen de l'activité des chercheurs. Bien qu'élaboré dans une intention louable, l'outil RIBAC reste inadapté, peu souple et la section insiste plutôt sur les rapports d'activité biennuels et quadriennaux qui rendent amplement compte de tous les aspects de l'activité des chercheurs et sont de fait le meilleur outil possible pour cette évaluation. Elle s'interroge par ailleurs sur les dérives possibles dans l'utilisation de cet outil de contrôle de l'activité des chercheurs.*

Le 19 novembre 2010.

Motion votée à l'unanimité

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (INSHS)
- M. Jean-François Gossiaux, directeur scientifique adjoint au département scientifique SHS, chargé du domaine mondes contemporains (INSHS)

*Commentaire : Rappelons que le SNCS a envoyé un communiqué l'an passé avertissant de l'utilisation désormais possible de la mesure bibliométrique individuelle grâce à RIBAC et appelant à ne pas remplir les fiches RIBAC. L'évaluation individuelle effectuée par le CN dans les sections s'appuie en effet sur le rapport biennal d'activités individuel transmis par les chercheurs qui est plus complet et rend compte des aspects non seulement quantitatifs mais également qualitatifs de l'activité des chercheurs.*